

Chronique

La vie politique en Europe et dans le monde

Jean-Pierre Gouzy

Rédacteur en chef puis directeur politique de L'Europe en formation, Secrétaire général du Centre international de formation européenne (1954-1982), il a également présidé l'Association des journalistes européens de 1978 à 1982.

L'auteur tient cette chronique depuis 1964.

Paris, 6 juin 2011

Ce qui frappe l'attention, dans la période la plus récente, c'est la rapidité avec laquelle les événements se sont diffusés et n'ont cessé de se relayer sur la scène mondiale, qu'il s'agisse de l'effervescence arabe; de l'éradication de Ben Laden du monde des vivants; de la chute brutale d'un directeur général du Fonds monétaire international, promis aux plus hautes destinées; ou de la capture de Ratko Mladic, ce général serbe accusé d'avoir fait massacrer des milliers de musulmans yougoslaves à Srebrenica et, depuis 1995, en cavale. Dans un tout autre registre, nous avons continué à vivre les rebondissements de la crise de la dette qui fragilise aujourd'hui la zone euro, tandis qu'un quart de siècle après Tchernobyl, l'alerte de Fukushima provoque un regain de rejet du « tout nucléaire » dans plusieurs pays européens, en tête desquels l'Allemagne. Un flot de péripéties permet d'observer les comportements d'une Union européenne où chacun des souverains partenaires qui la composent s'efforce de jouer en solo sa propre partition.

Rarement, sans doute, l'actualité n'a paru donner autant raison à ceux qui se reconnaissent dans le fédéralisme, mais rarement l'approche d'un État fédéral n'a autant paru hors d'atteinte. Même les avancées communautaires sont chichement mesurées à l'épreuve des faits, si l'on excepte les

efforts sans cesse renouvelés visiblement déployés pour tenter de préserver les acquis de la zone euro, toujours considérée comme la clé de la construction européenne.

Effervescence arabe (suite) : ombres et lumières

Les événements survenus en Algérie, Tunisie, Égypte, Libye en janvier, février, mars 2011, puis, dans la foulée, au sein des pays du Machrek (Jordanie et Syrie), et de la péninsule arabique (Bahreïn, Yémen) ont déjà fait l'objet d'une large analyse dans notre précédente chronique.

Pourtant, les métamorphoses suscitées par ce processus débridé, pratiquement qualifié de « printemps arabe », sont toujours en cours dans la plupart des pays concernés, accentuant des remous déjà sensibles au Maroc. Malgré l'espérance démocratique dont elles sont porteuses, les zones de troubles et de non-droit au Sahel et au Soudan ont continué à s'étendre, tandis que le radicalisme islamique se manifeste toujours en Irak et, surtout continue d'investir d'amples contrées en Afghanistan et au Pakistan où, on le sait, un commando américain hélicoptère est parvenu à débusquer le 1^{er} mai dernier l'ennemi public n° 1 de Washington, en fracassant, sans coup férir, la tête d'Oussama Ben Laden, cerveau d'Al-Qaïda, à une centaine de kilomètres d'Islamabad.

En outre, le bouillonnement de la nébuleuse musulmane dans le bassin Méditerranéen et jusqu'au cœur de l'Asie centrale est porteur de conséquences au Proche-Orient, où se joue l'avenir de l'État d'Israël. Aux yeux du président américain, Barack Obama, comme il l'a souligné dans une déclaration significative du 19 mai, le *statu quo* imposé par le gouvernement Netanyahu n'est plus « tenable » si on veut aboutir à un règlement acceptable du conflit israélo-palestinien.

Venons-en, maintenant, aux faits.

- En Algérie, le président Abdelaziz Bouteflika a été conduit à confirmer, le 15 avril, qu'une révision de la constitution destinée à « renforcer la démocratie » allait être entreprise (cette dernière en a, effectivement, bien besoin, si on considère qu'elle existe déjà dans son pays). De même, la loi électorale va être modifiée par souci de « transparence », ainsi que le statut des partis politiques. En fait, même si l'état d'urgence décrété en 1992, a déjà été levé le 3 février dernier, nombre d'observateurs estiment que les autorités algériennes en place n'ont pas vraiment l'intention d'opérer un changement significatif du régime. Par ailleurs, l'insécurité continue à prévaloir en Kabylie où sévirait l'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique), malgré les ratissages effectués par l'armée. Certains accrochages sont tou-

jours significativement sanglants... Ainsi, le 15 avril, 14 militaires ont encore été tués dans une embuscade.

- Pour lutter contre les bandes armées qui circulent en toute impunité aux confins de l'Algérie, de la Libye et du Mali, ainsi que dans les étendues mauritaniennes, la coopération sécuritaire entre l'Algérie et les autres gouvernements sahéliens – en particulier, le Mali – est à peine amorcée, tandis que leurs homologues nigériens s'avèrent dans l'incapacité de réprimer les trafics d'armes lourdes avec la Libye septentrionalement voisine. L'AQMI aurait ainsi profité des pillages d'arsenaux en Cyrénaïque. C'est d'ailleurs dans le nord du Niger, rappelons-le, que quatre collaborateurs français des groupes Areva et Sagea-Satom sont détenus en otages depuis le 16 septembre dernier.

- Voisin du Niger à l'Ouest, et de la Libye au Nord, « l'État » du Tchad est aujourd'hui, pour sa part, relativement calme. Le colonel Idris Deby qui le dirige est un « ami » du colonel Kadhafi et préside *manu militari* son pays depuis 1990. Il vient d'ailleurs d'être réélu, après moult élections contestées et une tentative de coup d'État qui faillit bien lui coûter la vie en 2008. Le Soudan, voisin oriental du Tchad, partage avec ce dernier 1 360 kilomètres de frontières communes, et les deux pays se sont militairement affrontés dans les zones rebelles du Darfour. Mais voici que le Soudan, jusqu'ici le plus grand État d'Afrique, vient de se casser en deux... Le Sud-Soudan, chrétien et animiste, est devenu indépendant par la voie référendaire, le 15 janvier dernier. Cette indépendance doit être proclamée le 9 juillet. En attendant, les modalités de partition entre les Sudistes et les Nordistes du régime arabo-islamique de Khartoum ne sont toujours pas réglées, en raison des richesses pétrolières décelées dans les 2 000 kilomètres de zones frontalières appelées à se transformer en limites mutuellement acceptables. De même qu'au Darfour, des empoignades militaires sporadiques se poursuivent avec les forces nordistes, toujours sous les ordres du général-président Omar al-Bachir, par ailleurs inculpé devant la Cour internationale pour crimes contre l'humanité.

Comme on le voit, les zones désertiques, arides et très pauvres du Sahel qui caractérisent le continent africain au sud des régions méditerranéennes de l'océan Atlantique à la Mer rouge et aux rivages somaliens de l'océan Indien, livrées, ceux-là, à la piraterie, sont par excellence, des zones de chaos politique, ethnique et sécuritaire, avec ici et là du pétrole en partage.

- Dans ces contrées subméditerranéennes, le Maroc a longtemps été considéré comme un « cas à part », depuis la fin des protectorats français et espagnol de 1956. Dans la très ancienne monarchie chérifienne, le roi a le statut de « Commandeur des croyants ». Le seul conflit récent qui affecte

encore, à la marge, le Maroc est celui, aujourd'hui gelé, du Sahara occidental. Si on en juge par le nombre d'étrangers – notamment français – qui vivent dans ce « pays du couchant » en bonne entente avec ses natifs, la relative sécurité des lieux était appréciée. Cinq attentats kamikazes avaient pourtant fait, déjà, en mai 2003, 45 morts et une soixantaine de blessés à Casablanca. En 2007, d'autres attentats kamikazes avaient encore permis de tuer ou blesser plusieurs personnes dans la même ville.

Depuis le 9 mars 2011, le roi Mohammed VI, sensible aux manifestations lancées le 20 février précédent dans le même « air du temps » qu'en Tunisie et en Égypte, a annoncé une réforme constitutionnelle (modernisation de la justice, de la lutte contre la corruption, édification d'une monarchie de type parlementaire). Comme à Tunis et au Caire, les débats répercutés par la télévision et par Facebook sont allés bon train. De plus, de nombreux djihadistes ont été graciés par le Palais, soucieux de prévenir les débordements d'un curieux cocktail de manifestants composé de jeunes internautes et des islamistes. De fait, le peuple a continué à manifester pacifiquement, notamment à Casablanca où, le 24 avril, 10 000 protestataires scandaient toujours : « *Nous voulons un roi qui règne mais ne gouverne pas* », tandis que d'autres défilés étaient organisés à Marrakech, Fès, Rabat, Tanger, en s'en prenant directement aux proches du palais royal. Le vent contestataire culminait encore quand est survenu, le 28 avril, l'attentat de la place Djema el Fna, site classé au patrimoine mondial de l'humanité à l'Unesco, faisant 16 tués dont 8 Français et 23 blessés, dont 18 étrangers. L'événement est apparu suffisamment grave pour être répercuté par les médias du monde entier. Les travaux pour la réforme de la constitution devraient pouvoir s'achever au début de l'été. La future charte constitutionnelle chérifienne sera soumise à un référendum, mais les rassemblements contestataires se poursuivent, menaçant de tourner au vinaigre, début Juin.

- En Tunisie, la vie normale reprend difficilement. Les manifestations font partie du paysage familial. Le premier ministre du gouvernement provisoire, Béji Caïd Essebsi, a déploré, le 26 avril, « *les sit-in quotidiens qui entravent le travail du gouvernement préoccupé de penser à des programmes encourageant les investisseurs étrangers* », pour faire face aux besoins d'une économie stagnante. Le couvre-feu a été rétabli à Tunis et dans plusieurs villes du centre pour une période indéterminée. Des heurts violents opposent des groupes de pillards à la police. Les évasions dans les prisons étaient encore monnaie courante en avril, rappelant les évasions massives (11 000 détenus) survenues lors de la chute du régime Ben Ali. La conjoncture économique demeure médiocre, en attendant de voir se matérialiser les aides

attendues de l'Union européenne et du G8 organisé à Deauville les 26 et 28 mai, dont 1,5 milliard de dollars de la Banque mondiale.

Divers gros dossiers, par ailleurs, obèrent une conjoncture tunisienne où la croissance est défailante, tandis que les clans islamistes ont à nouveau pignon sur rue, et que des clandestins ont fui vers l'Europe, via l'île italienne de Lampedusa, en quête d'un eldorado imaginaire, suscitant une crise franco-italienne.

D'autre part, selon une estimation des Nations unies, la Tunisie a été submergée par l'afflux incessant de Libyens, d'Africains ou d'Asiatiques employés par le gouvernement de Tripoli, fuyant les bombardements et les combats : plus de 300 000 personnes seraient concernées. Cette évaluation n'ayant d'ailleurs qu'une valeur transitoire et approximative, tandis que partisans et adversaires de Mouammar Kadhafi s'affrontaient allègrement des deux côtés de la frontière libyo-tunisienne et que des combats se déroulaient sur le sol tunisien entre Raz Ajdir et Zouara, localités distantes de 150 kilomètres approximativement l'une de l'autre, l'armée tunisienne restant passive.

En principe, des élections devaient se tenir le 24 juillet pour désigner une assemblée constituante tunisienne mais, la commission compétente a pris la décision de les reporter au mois d'octobre. Le sort de l'ancien président Zine el-Abidine Ben Ali, réfugié en Arabie saoudite depuis le 14 janvier dernier sera tranché par la justice militaire. Successeur d'Habib Bourguiba qu'il avait destitué pour « incapacité », il était au pouvoir depuis 1987 et se trouve aujourd'hui visé par dix-huit actions en justice, notamment pour « *complot contre la sûreté de l'État et homicide volontaire* ». Selon le code pénal tunisien, il est passible de la peine de mort. *Exit* donc la kleptocratie de Ben Ali, mais la démocratie devra faire face aux démêlés d'une soixantaine de partis politiques parmi lesquels, en bonne place au départ, les fondamentalistes.

- La Libye est restée, de son côté, une poudrière, depuis le 31 mars dernier, jour où, avec l'accord du Conseil de sécurité de l'ONU, acquis de justesse, l'OTAN s'est engagée pour soutenir la rébellion anti-kadhafiste. En fait, les frappes (plus de 3 000 à la date du 23 mai) ont commencé dès le 19 mars. Trois zones de combats ont défrayé l'actualité : la première, autour de Benghazi et de l'ensemble de la Cyrénaïque ; la seconde, autour de la grande ville portuaire de Misrata, encerclée par les kadhafistes, à 200 kilomètres de Tripoli ; la troisième dans les massifs montagneux de l'Ouest libyen et dans des zones proches de la frontière tunisienne. Les partisans du « guide », sur la défensive, n'ont rien fait pour s'opposer efficacement aux bombardements des « coalisés », mais le colonel-dictateur est un homme

coriace. Des mois durant, il a réussi à échapper aux bombardements qui ont tué notamment son fils Saïf al-Arab dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai. Malgré des désertions nombreuses, à commencer par celles de certains de ses propres ministres, le gros des forces militaires dont il disposait a résisté. Pour les spécialistes, c'est une question de temps... En attendant, l'ONU estime désormais à 800 000 au total le nombre des personnes qui ont cherché à décamper de Kadhafie, vers la Tunisie, l'Égypte, le Niger, le Tchad, Malte et l'Italie. Le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés calcule, d'autre part, que 10 % des migrants fuyant par la mer ont péri noyés, au cours de tentatives désespérées.

La « coalition » rassemblée par l'OTAN ne s'est pas manifestée pour sa part, nous l'avons déjà précédemment souligné, comme un modèle de cohérence : sur les 27 pays que compte l'Union européenne, seuls 9 d'entre eux lui ont apporté leur adhésion, dont la France (très en flèche), la Grande-Bretagne et l'Italie, mais à l'emblématique exception de l'Allemagne. Les États-Unis, quant à eux, ont décidé, dès le 4 avril, de retirer leurs avions de combat, même si pour tenir compte des doléances des autres coalisés, ils ont envoyé une vingtaine de jours plus tard, des drones (avions sans pilote) capables en volant lentement à basse altitude de tirer avec précision sur leurs cibles. Côté arabe, seuls les richissimes Qatar et Émirats (arabes unis) ont accepté de s'engager, avec la Jordanie.

Contrairement aux principaux meneurs de jeux occidentaux et au « Conseil national de transition » libyen, siégeant à Benghazi, qui estiment non négociable le départ de Kadhafi, les grands pays émergents (BRICS : Brésil, Inde, Chine, Union sud-africaine) plaident – à l'exception de la Russie depuis le dernier sommet du G8 à Deauville – en faveur d'un « dialogue interlibyen » dont seul Kadhafi affaibli, a déclaré, depuis des semaines, accepter l'hypothèse. Le 30 mai, le président sud-africain, Jacob Zuma a même accusé l'OTAN, lors d'une visite à Tripoli, de « saper » par ses raids la tentative de médiation africaine.

En réalité, pour parler franc, l'OTAN cherche à « en finir » d'une manière ou d'une autre, avec le colonel-dictateur mégalo qui préside depuis septembre 1969 aux destinées de la Tripolitaine, de la Cyrénaïque et du Fezzan. Pour le secrétaire général de l'OTAN, le Danois Anders Fogh Rasmussen, s'exprimant le 10 mars dernier sur CNN : « *la partie est terminée pour Kadhafi... Son temps est désormais compté.* » Les insurgés de Benghazi ont annoncé, dans cette perspective, qu'ils ont constitué une « Armée de libération nationale ». Seuls les événements du proche avenir départageront M. Rasmussen, appuyé par ceux qui à Paris et Londres veulent « accélérer le temps en Libye », et ceux qui parlant de « l'impasse » libyenne préconi-

sent de nouvelles initiatives politiques... Dans toute cette affaire – faut-il le redire? – l'Union européenne n'a cessé de briller par son absence politique et militaire.

Il a fallu attendre, par exemple, le vendredi 13 mai pour qu'un bref communiqué nous apprenne que « *plusieurs États membres de l'Union* » ont fini par confirmer leur aptitude à contribuer à la mission d'assistance humanitaire Eufor-Libye...

- L'Égypte voisine, quant à elle, tourne le dos à la Libye... La place Tahrir au Caire, a fini par se vider de ses foules en ébullition, le 15 avril, lorsque des manifestants sont encore venus scander des slogans anti-Moubarak. Le « raïs », deux mois, jour pour jour après son départ du pouvoir, a été placé en détention de même que deux de ses fils, Gamel et Alaa. L'ancien président est accusé de diverses prévarications et d'avoir voulu réprimer dans la violence les démonstrations et les défilés populaires de janvier et février 2011. Par ailleurs, le parti national démocratique de Moubarak a été dissous; les directeurs des journaux et télévisions du système déchu ont été renvoyés, plusieurs personnalités de haut rang parmi les plus compromises arrêtées. Tout ceci sous l'égide des chefs de l'armée qui jouaient leur propre partition dans le « Moubarak système » et qui constituent désormais un « conseil suprême » des forces armées, en charge de la transition vers des élections législatives et présidentielles annoncées pour le prochain automne. Il est qualifié « d'opaque » par les correspondants occidentaux accrédités au Caire.

Ce sont les députés élus en septembre qui désigneront une convention d'une centaine de personnalités, chargées d'élaborer la constitution d'une nouvelle République égyptienne. Le mouvement islamiste des Frères musulmans, créé en 1928, est bien placé dans la compétition qui s'engage, même si les barbus égyptiens de l'islam n'ont pas pris une part active dans les événements dont la place Tahrir a été le théâtre. Habilement, leurs leaders se sont employés à rassurer, en déclarant vouloir prendre pour modèle le parti AKP de M. Recep Tayyip Erdogan qui gouverne aujourd'hui la Turquie. La confrérie des Frères musulmans a donc donné le jour à un parti de « la liberté et de la justice », la confrérie proprement dite étant destinée à poursuivre ses activités de prédication et d'aide sociale. À ce titre, elle contrôle une bonne part des classes pauvres de l'échelle sociale dans les villages et les quartiers déshérités des grandes villes, en animant écoles et dispensaires. Déjà des violences interreligieuses ont été déplorées. Les premiers incidents sérieux se sont déroulés entre les Frères et les Coptes (minorité chrétienne) en mars dernier, causant la mort de 13 personnes. Dans la nuit du 7 au 9 mai, les affrontements entre musulmans et coptes

ont, à leur tour, fait 12 morts et 262 blessés. Des églises ont été incendiées. La police et l'armée sont intervenues.

Moubarak, au pouvoir depuis 30 ans, était un garant de la politique américaine, un homme lige de Washington. Ce n'est plus le cas. Les nouveaux dirigeants égyptiens ont décidé de rouvrir la frontière avec la bande de Gaza le 29 avril dernier, mettant ainsi pratiquement fin au blocus qu'Israël impose, depuis six ans, à ce territoire contrôlé par le Hamas dont la radicalité s'inspire des mêmes sources que celles des Frères musulmans, refusant jusqu'à ce jour de reconnaître l'État hébreu.

Enfin, le pays du Nil traverse une phase économique dangereuse : la croissance s'est effondrée (1 % probablement en 2011 au lieu des 7 % prévus), la dette extérieure se creuse en même temps que le déficit budgétaire. L'inflation grimpe et ronge les améliorations sociales consenties dans l'euphorie de la chute du « Moubarak système » en février dernier. Il faudra du temps pour solder la note à payer, d'autant que les recettes touristiques (12 % du PIB) se sont effondrées au premier trimestre de l'année en cours. Bref, l'Égypte a besoin d'aide internationale. Au G8 de Deauville, les 27 et 28 mai, les États-Unis ont donc décidé d'annuler 1 milliard de dollars de dette égyptienne, tandis que la Banque mondiale avait fait savoir quelques jours auparavant qu'elle apporterait, en vertu de son propre plan, une aide de 4,5 milliards de dollars au cours des deux prochaines années. Au total, la « transition démocratique » devrait coûter une vingtaine de milliards de dollars aux grands de ce monde.

L'effet domino

Bref, les événements qui se sont multipliés au Maghreb - et singulièrement en Tunisie, en Égypte - dès le mois de janvier, puis au début de février en Cyrénaïque, ont provoqué la chute des dictateurs tunisien (Ben Ali) et égyptien (Moubarak) dès le 14 janvier, dans le premier cas ; le 11 février dans le second. Pour Ben Ali, 28 jours d'émeutes populaires ont été nécessaires. Pour Moubarak, dix-huit jours de mobilisations monstres et virulentes ont suffi. C'est elles qui ont donné le « la » aux insurgés libyens d'abord concentrés en Cyrénaïque voisine de l'Égypte, tandis que l'insurrection gagnait certaines parties de la Tripolitaine proche de la Tunisie, dont brièvement la capitale, avant que les forces fidèles à Kadhafi ne parviennent à se regrouper pour mener une contre-offensive avec des succès limités, puisqu'elles n'ont pu reprendre Misrata et *a fortiori*, Benghazi.

Dans la péninsule arabique, au Yémen et à Bahreïn, les manifestations n'ont envahi Sanaa, la capitale yéménite et Manama, la capitale chiite du sultanat dominé par la dynastie des Khalifa, que dans la foulée des événe-

ments du Maghreb. L'Arabie saoudite est intervenue militairement à Bahreïn, le 14 mars dernier, redoutant que ce micro-État ne bascule dans la sphère d'influence iranienne. Les États-Unis qui y disposent d'une base militaire n'ont pas bronché, invitant seulement les parties en présence à la « modération », mais les tensions demeurent. De son côté, le régime yéménite, malgré de nombreux et violents rassemblements de foules insurgées était toujours en place, alors que nous rédigeons cette chronique, même si les Américains ont multiplié les pressions, soit directement, soit en faisant appel à la médiation des Émirats arabes unis, associés en la circonstance aux Saoudiens, à Qatar, Bahreïn, ainsi qu'à Oman et au Koweït, pour que le président Ali Abdallah Saleh se retire enfin après 32 années d'exercice du pouvoir, sans attendre l'échéance de son mandat en 2013. Celui-ci s'y est refusé au nom de la « légalité constitutionnelle ». Pour contenir tant que faire se peut la pression populaire canalisée par le parti socialiste (anciennement prosoviétique) surtout influent dans le Sud du pays, ainsi que du parti islamiste Al-Islah, Ali Abdallah Saleh a proposé, le 20 mai à Sanaa, devant la foule de ses propres partisans, des élections présidentielles anticipées sans avancer de date précise. Refus de l'opposition... En attendant un dénouement de l'épreuve de force encore compliquée par le contrôle islamiste exercé sur la province d'Abyan, les actes de désobéissance civile et les répressions brutales se sont multipliés : plusieurs centaines de personnes (dont des militaires du régime) ont été tuées. L'insécurité est la règle comme en témoigne l'enlèvement, le 28 mai d'humanitaires français. En réalité, les membres de la famille présidentielle, comme c'était le cas à Tunis, au Caire et à Tripoli, ont freiné des quatre fers pour s'opposer aux revendications de la rue. Le pays, *de facto*, est devenu la proie d'une véritable guerre civile.

La Haute représentante de l'Union européenne pour la politique étrangère et la sécurité, Lady Ashton, s'est fendue d'un coup de fil moralisateur au président yéménite pour lui faire part de sa « grave préoccupation » et de la nécessité pour ses « forces de l'ordre » de « respecter tous les droits de l'homme et les libertés fondamentales » dans un pays famélique et clanique où cela n'a jamais été le cas. C'était le 5 avril, mais manifestement cet appel « pathétique » n'a pas été entendu et les violences ont redoublé... Le président yéménite blessé, le 3 juin, lors de l'attaque de son palais, est parti en Arabie saoudite « pour se faire soigner »...

- Le remue-ménage arabe s'est très timidement manifesté au sultanat d'Oman et il n'a pas épargné (brièvement jusqu'ici) la Jordanie où le roi Abdallah II a accepté le principe des réformes (constitution, loi sur les élections sur les partis politiques), mais il est resté absent du Koweït et

des Émirats arabes unis, pays gorgés de pétrole et de dollars, dont les intérêts se confondent avec ceux du monde occidental, en particulier des États-Unis et de l'Arabie saoudite désertique, théocratique, apparemment immuable dans son rôle de gardienne wahhabite des lieux saints de l'islam (La Mecque, Médine). L'ensemble du pays étant considéré comme une mosquée, l'Arabie exclut par définition tout autre culte religieux et annonce la couleur avec un drapeau portant un sabre et la devise ainsi formulée: « *Il n'y a de Dieu que Dieu, Mohammed est le prophète de Dieu* ». La monarchie absolue saoudienne, depuis sa fondation par Ibn Séoud, en 1932, a néanmoins été confrontée aux tentatives intégristes les plus sanglantes, telle celle survenue près de Dhahran en 1996, tuant 19 Américains et faisant 386 blessés, et bien entendu, celles d'Al-Qaida (les agresseurs du *Manhattan Center* de septembre 2001 étant pour partie des Saoudiens). Les liens stratégiques et pétroliers avec Washington sont considérés à Riyad comme prioritaires et donc compatibles avec la relation également étroite et protectrice que la Maison Blanche et le Congrès entretiennent, par ailleurs, avec l'État hébreu. Tant que les États-Unis pourront maintenir les codes par définition instables d'un équilibre, aussi paradoxal pour les esprits cartésiens, ils pourront, à juste titre, prétendre toujours incarner la principale puissance stratégique, le dollar aidant, étant entendu que dans cette partie du monde, le rôle des Européens, aux intérêts disparates est quasi nul stratégiquement, d'autant que leur Union bruxelloise ne leur confère encore aucune véritable consistance politique globale.

Ce qui s'est passé au Maghreb n'est pourtant pas sans conséquences sur ce qui se passe au Machrek et singulièrement dans l'environnement immédiat de l'État d'Israël, toujours empêtré dans le conflit palestinien.

- Ainsi, en Syrie, le « printemps arabe » s'est transformé en cauchemar. Certains ont qualifié ce pays arabo-méditerranéen de « Prusse du Machrek ». Ici le « printemps arabe » a, en tout cas, tourné au bain de sang. Pour bien comprendre ce qui s'est passé, il faut avoir en mémoire que la Syrie violente et instable, forme une explosive mosaïque ethnico-religieuse, arabophone et minoritairement kurde, composée à 74 % de sunnites, et de chiïtes (alaouites), mais qu'elle abrite en même temps des Druzes qui se reconnaissent dans le syncrétisme entre islam et diverses croyances orientales, des grecs orthodoxes, nestoriens, arméniens, grégoriens, catholiques, protestants, melkites, syriaques, chaldéens, maronites, également présents, avec des dosages différents, au Liban, etc.. Certaines de ces communautés descendant des anciennes communautés sémitiques cananéennes, araméennes de l'Orient. Elles n'ont jamais cohabité que selon des règles autocratiques, notamment depuis l'indépendance du pays en 1944.

On ne compte plus les présidents syriens assassinés ou exécutés. Après une éphémère tentative d'union avec les Égyptiens au sein d'une République arabe commune, entre 1958 et 1968, le parti Baas, autoritaire, laïque, à l'origine panarabe et « socialiste », s'est imposé sous la férule d'Hafez el-Assad en 1971, plusieurs fois élu jusqu'à son décès en 2000, bénéficiant d'ailleurs longtemps de la faveur de l'URSS. Depuis lors, Bachar el-Assad, l'un de ses fils, est devenu le n° 1, avec en héritage le contentieux qui oppose Damas à Jérusalem, après l'annexion du plateau stratégique du Golan en 1981. Bachar el-Assad s'est rapproché des Occidentaux et de la Turquie voisine, après avoir été, en particulier, chaleureusement accueilli par Nicolas Sarkozy à l'Élysée en 2010. La poigne de fer de la famille présidentielle n'en a pas moins muselé toute tentative de libéralisation interne... Jusqu'au moment où, les jeunes ont commencé à se mobiliser en échangeant messages et mots d'ordre sur Twitter et Facebook, en mars 2011.

Le 15 mars, les manifestations contre « l'Assad système » ont pris une extension soudaine. L'épicentre du mouvement protestataire s'est situé spontanément à Deraa, ville proche de la frontière jordanienne, à l'extrême sud du pays, gagnant notamment les grandes cités de Lattaquié, sur les côtes méditerranéennes, et d'Homs, au cœur de la Syrie. Un nouveau gouvernement mis en place par la présidence, a encouragé une répression très brutale, en faisant appel à l'armée et la garde prétorienne, tirant à balles réelles, puis à des colonnes de blindés.

Aux manifestants qui réclamaient la liberté et s'élevaient contre la corruption, Damas a concédé, le 19 avril, une levée (théorique) de l'état d'urgence proclamé depuis 1963. Mais, rien ne semblait alors pouvoir calmer l'engrenage infernal. Le président américain est intervenu personnellement, le 23 avril, puis le 18 mai, pour condamner la violence de la répression. Au Conseil de sécurité de l'ONU, le 27 avril, la Chine et la Russie ont confirmé leur hostilité à tout « interventionnisme » avec l'acquiescement ou l'appui de la Ligue arabe et de nombreux pays africains. Fin avril, l'Union européenne a décrété un embargo sur les armes. Le 6 mai, elle a sanctionné nommément 13 dirigeants syriens, puis le 23 mai, Bachar el-Assad lui-même, et divers membres du gouvernement de Damas. De leur côté, les États-Unis ont décrété des mesures analogues, pour faire bonne mesure.

Au total, on estimait, le 23 mai, selon l'ONU et les organisations non gouvernementales, que le bilan provisoire de la répression était de plus de 1 100 morts. Même si ces chiffres, là encore, n'ont qu'une valeur indicative, ils sont impressionnants.

Bien qu'ils s'en défendent, les Américains et les Européens ont apprécié fort différemment les cas de Kadhafi et de Bachar el-Assad. Il a bien existé quant au traitement qu'ils souhaitent leur réserver, deux poids, deux mesures, pour une évidente raison : l'élimination de Kadhafi ne gêne personne. Tout au contraire ! Celle de Bachar el-Assad risque, par contre, de faire problème au Liban et dans le voisinage d'Israël, même si Damas et Téhéran entretiennent des relations objectivement privilégiées... Bien entendu, cette conjoncture peut encore évoluer.

• Pour l'État hébreu, l'engrenage des vicissitudes du « printemps arabe » est une source d'inquiétudes.

L'autorité palestinienne a, en effet, pratiquement renoncé à négocier avec Jérusalem depuis la démission de Saëb Erakat, le principal négociateur palestinien qui a quitté ses fonctions, le 12 février dernier, devant l'échec des négociations engagées sans aboutir au moindre résultat tangible depuis plusieurs lustres, la colonisation de la Cisjordanie se poursuivant ainsi que la judaïsation de Jérusalem. Par ailleurs, le mandat du président palestinien Mahmoud Abbas a expiré en janvier 2009. Depuis lors, il expédie les affaires courantes, en attendant des élections présidentielles sans cesse reportées, faute d'avoir effectivement la capacité de les tenir. De son côté, George Mitchell, envoyé spécial de la Maison Blanche au Proche-Orient a justifié, en mai, sa propre démission dans une lettre désenchantée à propos du règlement éventuel de l'interminable conflit, depuis la rupture des négociations d'octobre 2010 et le refus réitéré des Israéliens de geler la colonisation. L'impasse politique est donc restée totale, alors que paradoxalement, la croissance économique se trouve au zénith dans les territoires palestiniens : + 8 à 9 % en 2010, contre 4,7 en Israël.

En mars et avril, la recrudescence des tensions était observable : explosion d'une bombe à Jérusalem, tuant une femme et blessant une trentaine de personnes : multiplication des tensions entre la bande de Gaza contrôlée par le Hamas et le sud d'Israël ; commémoration sanglante de la *Nakba* (création d'Israël en 1948) à la frontière libanaise : 14 tués et 200 blessés. Mais, surtout, finalement, l'accord de réconciliations scellé le 28 avril au Caire, à la grande surprise de Jérusalem et Washington, en faveur d'un gouvernement de transition sous la double responsabilité du Hamas et du Fatah, en vue d'élections présidentielles et législatives, a changé la donne. Selon cet accord, également conclu au Caire le 4 mai, le futur premier ministre devrait être de Gaza ; la présidence de la Haute autorité reviendrait à la Jordanie ; le Hamas et le Fatah relâcheraient leurs prisonniers politiques respectifs ; l'OLP serait réorganisée de manière à accorder des garanties

mutuelles aux factions palestiniennes. La seule question est de savoir si ce beau programme se vérifiera dans les faits.

D'autre part, lors de l'assemblée générale des Nations unies, en septembre prochain, un texte symbolique permettant une reconnaissance de l'État palestinien devrait, selon les calculs de Mahmoud Abbas, pouvoir être adopté par une majorité de pays composant la communauté internationale, même s'il est considéré comme inopportun par la Maison Blanche. Ce qui n'a pas empêché, le 19 mars, le président des États-Unis, dans un discours au Département d'État, de demander très explicitement aux Israéliens d'accepter un véritable retrait des Territoires occupés, fondant un éventuel accord de paix sur la base d'un « retour aux frontières de 1967 », tout en admettant la possibilité « d'accommodements territoriaux ».

Cette prise de position a provoqué l'ire prévisible de Benyamin Netanyahu, premier ministre d'Israël, lors d'une visite successive à Washington. Pour M. Netanyahu (qui gouverne avec l'appui de l'extrême droite israélienne laïque ou religieuse), il est moins question que jamais de revenir aux limites fixées en 1967, après la guerre des six jours, malgré le « printemps arabe de 2011 » salué par la Maison Blanche.

Mais, rien n'est simple... M. Netanyahu invité par les Républicains, dans la foulée de ses entretiens tendus avec Hillary Clinton et Barack Obama, s'est adressé au Congrès des États-Unis qui lui a réservé, le 24 mai, une *standing ovation*. L'hôte actuel de la Maison Blanche ne peut ignorer, en effet, dans la perspective des élections présidentielles, l'impact du lobby israélien, incontournable aux États-Unis. Ce n'est pas le communiqué du G8 (principales puissances industrielles mondiales) réuni à Deauville le 27 mai, pour se féliciter du discours du 19 mai, qui dissuadera le lobby en question d'agir s'il l'estime nécessaire. Dès le 22 mai, d'ailleurs, Obama a cru devoir, devant l'AIPAC (American Israel Public Affairs Committee), rectifier le tir pour nuancer sa position... L'ouverture de négociations prenant pour base de départ les frontières internationalement reconnues en 1967 signifierait qu'Israéliens et Palestiniens devraient nécessairement aboutir à des modifications, tenant compte des « réalités démographiques » et des besoins actuels des deux parties. Ces explications plutôt alambiquées paraissent significatives.

Comme on le voit, l'environnement politique et stratégique change. La puissance américaine patine toujours dans le borborygme israélo-palestinien. L'Union européenne en tant que telle reste quasi inexistante politiquement au Proche et Moyen-Orient. L'Iran se fait oublier mais poursuit imperturbablement sa quête nucléaire. L'Irak continue à vivre au rythme banalisé de ses propres attentats à quelques mois du départ programmé des dernières

troupes américaines prévu en décembre. Le dernier en date, à Tikrit, le 4 juin, a encore fait 15 morts et 50 blessés.

Ben Laden, du « Talibanistan » à l'OTAN

Pendant ce temps, la guerre se poursuit en Afghanistan et semble s'installer dans de vastes zones du Pakistan. Ça et là, les combats se sont développés dans une contrée pachtoune qu'on pourrait baptiser du nom de « Talibanistan », englobant la partie orientale et méridionale du pays afghan et toutes les provinces pakistanaises comprises entre Karachi et l'approche du Cachemire.

- Le Pakistan, pays étrange de 180 millions d'habitants, à 97 % musulmans, disposant de l'arme atomique et que le gouvernement indien considère comme « l'épicentre mondial du terrorisme », compte parmi les alliés officiels des États-Unis dont il reçoit une aide militaire et civile constante. Ce qui n'empêchait pas l'ennemi public n° 1 de Washington, Oussama Mohammed Ben Awad Ben Laden, recherché par la CIA et toutes des officines d'espionnage du monde occidental, d'y avoir coulé des jours paisibles en compagnie de trois de ses épouses et huit de ses enfants, dans une résidence située à Abbottabad, proche d'Islamabad, la capitale, mais à proximité du *Saint-Cyr* ou si l'on préfère, du *West Point* pakistanais. Positionnement qui était, pour l'intéressé, infiniment plus confortable que les grottes proches des contreforts de l'Hindou Kouch désertique où on l'avait supposé « planqué » et où, longtemps, les Américains ont cru pouvoir le débusquer après les attentats de septembre 2001.

- Les autorités pakistanaises dont on n'avait aucun mérite à soupçonner le double jeu, et dont les services secrets (l'ISI) manipulent les forces armées et les autorités politiques au gré de ce qu'elles estiment être de nature à servir ou desservir la sécurité nationale face à l'ennemi indien, sont au cœur d'un système de plus en plus infiltré par les extrémistes du mouvement taliban. Je n'insisterai pas sur le sort réservé, sans coup férir, par les meilleurs commandos militaires américains dont l'assaut a été suivi, en temps réel, dans la *Situation Room* de la Maison Blanche, par Barack Obama et ses principaux coéquipiers : Joe Biden, vice-président des États-Unis ; Hillary Clinton, secrétaire d'État ; Robert Gates, secrétaire à la Défense ; ainsi que les deux représentants du commandement des opérations spéciales et de la sécurité nationale.

L'homme qui a commandé la destruction des tours jumelles du *World Trade Center* et qui était condamné par la loi internationale depuis une quinzaine d'années a fini par payer le prix d'un forfait qui, à New York seulement, a causé la mort de 2750 personnes, sans parler des autres actes

terroristes perpétrés depuis 1998. On discutera longtemps encore sur ce que certains ont qualifié de « déni d'Abbottabad », la dépouille de Ben Laden ayant été jetée dans l'océan... Pour nous, les conclusions sont d'une clarté biblique... Il ressort de l'événement survenu dans la nuit du 1^{er} mai dernier, que l'État fédéral américain a montré, une fois encore et malgré le supposé « pacifisme » d'Obama, sa capacité à frapper ou riposter dans n'importe quelle partie du globe (ce qui n'est pas le cas des « Européens »); que la centrale d'Al-Qaida est probablement entrée dans une phase de dégénérescence, même si elle demeure imprévisible et redoutable; que la disparition de Ben Laden est de nature à accentuer les tendances centrifuges en son sein, même si, selon la chaîne arabe Al-Jezira diffusant du Qatar, un égyptien d'une cinquantaine d'années, Saïf al-Adel, aurait été « choisi » (au moins à titre intérimaire) pour assurer la survie de la nébuleuse terroriste islamique Jemaah Islamiyah (Indonésie), Tehrik-e-Taliban (Pakistan), AQPA (Péninsule arabique), AQMI (Maghreb) sans oublier les groupes épars du Caucase, d'Irak, ou agissant de concert avec les talibans dans les zones tribales, etc.

Pour sa part, le Pakistan est devenu progressivement, ces dernières années, une des terres privilégiées du terrorisme. Le dossier des attentats et des assassinats depuis le début de l'année 2011 est presque aussi épais que celui du pays afghan. Les secteurs touchés sont préférentiellement les zones tribales pachtounes, la ville de Peshawar, et d'une manière générale les provinces du Nord-Ouest, même si de grandes cités comme Lahore, au Penjab et Karachi, sur la mer d'Oman n'ont pas été épargnées. Au total, 4 200 civils auraient été victimes d'attentats en trois ans et demi dans le pays. Le 13 mai, plus de 80 personnes dont 66 paramilitaires ont été tués et 120 blessés par des kamikazes qui se sont fait exploser dans un centre de formation militaire, à 30 kilomètres de Peshawar, afin de venger le martyr d'Oussama.

- En Afghanistan, plus de 131 000 hommes appartenant aux forces internationales d'assistance et de sécurité (au lieu de 36 000 en 2009), dont 90 000 Américains (14 000 en 2007), espèrent achever, sous l'égide de l'OTAN, le transfert progressif de la sécurité à l'armée afghane (aujourd'hui dépendante du gouvernement Karzaï, accusé lui aussi de corruption) à Kaboul. Comme l'admet cependant le Pentagone, si une amélioration de la sécurité est observable dans les régions les plus contaminées par la rébellion, elle demeure « fragile » et réversible. L'année 2010 aurait été la plus meurtrière pour les forces de la coalition : 711 soldats étrangers tués. C'est pourquoi on observera avec beaucoup d'attention l'extension des zones rendues par l'OTAN aux forces afghanes à partir de juillet.

Celles-ci devraient alors compter 300 000 hommes. En admettant qu'elles puissent s'avérer fiables, il conviendra d'assumer leur financement et leurs équipements dans un pays qui - les meilleurs observateurs l'ont noté - vit toujours sous « perfusion internationale ». En fait, pour le moment, les Américains voudraient surtout récupérer, voire rapatrier, les 30 000 hommes envoyés en renfort en 2009 face à un adversaire toujours susceptible de surprendre, comme il l'a démontré encore récemment : 40 tués le 14 mars lors d'un attentat contre un centre de recrutement militaire à Kunduz (Nord afghan) ; 12 morts dans une attaque du bureau de l'ONU à Mazar-e-Charif ; évasion spectaculaire de plusieurs centaines de détenus de la prison de Kandahar, dont une centaine de chefs talibans incarcérés, le 27 avril ; attaque du ministère afghan de la Défense, en plein cœur de Kaboul, par des kamikazes en uniforme de l'armée afghane, à l'occasion de la visite du ministre français de la défense venu inspecter le contingent militaire français (3 779 hommes), etc.

- Dix années bientôt après l'intervention américaine avec l'appui nourri du Pakistan en prime, un retour à la case départ ne serait-il pas, d'une certaine manière, en train de s'envisager ? L'objectif primitif - la liquidation d'Oussama Ben Laden - étant désormais atteint, la question que chacun se pose maintenant (comment sortir du borbier afghan sans perdre la face, ou même en proclamant « mission, enfin, accomplie ») obsède tous les gouvernements concernés par un tel dénouement.

Au pays du pavot, il n'est pas bon de s'attarder, même si, de nos jours, la religion n'est pas nécessairement considérée comme l'opium des peuples...

Sortie et séquelles de la crise mondiale

Dans cet environnement où les chocs succèdent aux chocs sans désembrer, le monde s'extirpe de la crise qui l'a secoué financièrement, économiquement, puis politiquement, depuis 2008, devant faire face à des poussées inflationnistes non négligeables et, surtout, aux États-Unis comme en Europe, à un endettement massif, tandis que, des deux côtés de l'Atlantique, le chômage ne régresse que très lentement.

- Selon les données statistiques les plus récentes à notre disposition, les scores de *croissance* resteraient ceux qui ont été indiqués lors de notre précédente chronique, pour la planète avec 4,4 points supplémentaires ; la Chine (près de 10 % ou 9,6 % selon le FMI) ; l'Inde (8,20 %). Les États-Unis tablent désormais sur une augmentation de leur PIB de 2,8 points ; l'Union européenne sur moins de 2 % (2,8 pour l'Allemagne, selon le FMI). Celle du Royaume-Uni serait de 1,7 point. Les perspectives de croissance sont négatives au Portugal et en Grèce.

- Le *chômage* dans la zone euro frapperait encore plus de 9 % de la population active. Le plus bas taux prévisionnel des grands pays européens est celui de l'Allemagne (6,9 %). Le plus élevé concerne l'Espagne (plus de 21 %), mais les taux dépassent 14 % en Irlande et 16 % en Grèce. En France, nous assistons depuis le début de 2011 à un lent reflux... Aux États-Unis, il était encore de 9,1 % en mai 2011.

La Commission européenne espère que le chômage sera ramené de 9,8 à 9,2 points entre novembre 2010 et décembre 2011 dans l'Union.

- L'*inflation* gagne du terrain un peu partout. Son taux atteignait, en rythme annuel, 8,6 % en Inde où elle dépasserait donc le taux de la Chine : 5 %, bien qu'il s'agisse encore pour l'essentiel, d'une économie d'état ; 6,5 % au Brésil. Des cotes d'alerte (+ de 10 %) sont atteintes dans des pays aussi divers que l'Angola, le Nigeria, le Vietnam, l'Argentine, etc.. Dans la zone euro, l'inflation était également 2,8 points en rythme annuel, ce printemps. Parallèlement, au Royaume-Uni, son rythme atteindrait 5 % en 2011.

Au sein de l'Union européenne, la Banque centrale a relevé son principal taux directeur à 1,25 % (il était resté stable à 1 % depuis mai 2009, quand on redoutait à Francfort plutôt la déflation que l'inflation). Une nouvelle augmentation des taux est d'ailleurs prévisible.

- Le point noir, dès lors, le plus préoccupant, est celui de la *dette*. Or, pour maîtriser puis diminuer la dette souveraine, il faut commencer par réduire les déficits publics qui, selon les critères du traité de Maastricht, souvent évoqués mais rarement respectés depuis belle lurette, devraient être inférieurs à 3 % du PIB. Nous en sommes encore loin, les États-Unis donnant d'ailleurs un piètre exemple en annonçant 10,8 % de déficits publics.

Dans les principaux pays de la zone euro, seule l'Allemagne peut ambitionner raisonnablement de passer en 2011 sous le seuil de 3 % fixé par le pacte de stabilité conclu au titre de Maastricht, avec un déficit de l'ordre de 1,7 % (contre 3,3 encore en 2010). En France, l'objectif à atteindre est de 5,7 en 2011, pour revenir dans la norme de 3 % en 2013.

Mais, que dire des pays comme, respectivement l'Espagne, la Grèce, le Portugal, l'Irlande où les déficits avaient atteint respectivement 9,2 points de PIB ; 9,1 ; 10,5 et 32,4 en 2010 ?

- La *dette publique* américaine proprement dite avoisinerait en fin d'année 2011, 99,5 % du PIB. Le plafond de 14 200 milliards de dollars d'endettement fixé par le Congrès a été atteint au mois de mai. Le montant de l'endettement est de 87,5 % en moyenne dans la zone euro et 80 au Royaume-Uni. En France, avec 84,6 % en 2011, il croîtrait encore légè-

rement (86 points) en 2012, avant d'amorcer une faible décreue en 2013, si les événements ne viennent pas contrarier les prévisions. En Italie, où les déficits publics sont relativement maîtrisés aujourd'hui, la dette publique atteignait 119 % du PIB selon Eurostat, fin avril 2011. En Grèce, le gouffre n'a cessé de s'approfondir (142,8 % fin 2010). En Irlande, toujours selon Eurostat, les dettes irlandaise et portugaise atteignaient (fin 2010) respectivement 96,2 et 93 %, etc..

Le 18 mai, l'agence Standard & Poors qualifiait la note AAA de la zone euro en perspective négative.

La crise américaine des subprimes a été, à l'origine courant 2008, la plus grave crise du système mondial depuis 1929. Le fait qu'en Amérique, comme dans la plupart des pays d'Europe occidentale, pour éviter les débâcles bancaires ou de certains secteurs économiques clés, les gouvernements aient transformé une part de la dette privée en dette publique est à l'origine d'un gonflement démesuré de l'endettement souverain. À cet égard, l'alerte à la dette américaine déclenchée le 18 avril par l'agence de notation Standard & Poors a la même valeur d'avertissement symbolique que celle adressée à la zone euro, au sortir d'une période de croissance négative ou très faiblement positive. Nous en sommes là... C'est le cas également du Japon dont l'énorme dette publique est, par contre, détenue à 95 % par des investisseurs nippons. À Bruxelles, comme dans les grandes capitales européennes, à l'exception de Berlin, nous restons en l'attente de plans crédibles pour tourner définitivement la page d'une rupture d'équilibre mondiale qui dure depuis trois années. Il en va de même aux États-Unis, alors que le capitalisme financier se porte, par ailleurs, comme un charme... Un seul exemple: les *hedge funds* (considérés comme fonds spéculatifs) sévèrement mis en cause en 2008-2009, gèrent désormais plus de 2000 milliards de dollars pour la première fois de leur histoire; en 2000, leur empire financier ne représentait pas le quart de leurs investissements actuels.

La Grèce dans le tonneau des Danaïdes

Tout a été dit (ou presque) sur la crise de l'endettement grec et les risques qu'elle comporte pour l'ensemble de la zone euro, à partir de données statistiques maquillées dans lesquelles les experts européens et internationaux n'ont, apparemment, vu que du feu. Même s'il était notoire que les déficits publics se creusaient de plus en plus à Athènes, avant même l'arrivée au pouvoir du PASOK de M. Papandréou, dans un pays connu pour ses propensions à la fraude fiscale.

Un an après la tentative de sauvetage de la Grèce, auquel l'Union européenne a procédé avec l'appui du FMI, l'économie et les réactions hellènes n'ont cessé d'inquiéter : baisse des salaires et du niveau de vie, explosion du chômage, récession prolongée, grogne populaire potentiellement explosive, projets de privatisation progressivement retardés, cession aux chinois d'installations portuaires du Pirée, coûts de plus en plus prohibitifs des emprunts sur les marchés (23 % à deux ans par exemple). Les agences de notation classent désormais la Grèce dans la catégorie des pays spéculatifs et peu fiables (au niveau « B » qui équivaut en matière de crédibilité financière, à celui de la République dominicaine ou du Liban, ce dernier étant sans gouvernement depuis janvier dernier), mettant l'euro sous pression. De son côté, l'agence Fitch a dégradé, le 20 mai, la dette interne grecque de trois points et le 31 mai, Chypre également, en raison de « l'implication des banques chypriotes » dans la crise hellène.

Bref, la Grèce se montre, pour le moment, incapable d'emprunter sur les marchés à des conditions supportables pour faire face à ses prochaines obligations. Elle est devenue pratiquement insolvable alors qu'il lui faudrait plus de 60 milliards d'euros pour lui permettre de passer le cap budgétaire de l'année 2012 où son endettement devrait atteindre, sinon dépasser, 166 milliards d'euros, contre 100 milliards, respectivement, pour l'Irlande et le Portugal.

La question d'un nouveau plan d'aide de la zone euro suscite d'interminables débats entre les pays concernés, particulièrement au sein du petit groupe des « vertueux ». De son côté, le FMI veut des assurances non seulement pour s'associer à un deuxième plan en faveur d'Athènes, mais aussi pour verser la troisième tranche de sa contribution consentie de 30 milliards d'euros, dans le cadre de l'aide exceptionnelle globale de 110 milliards d'euros décidée en faveur de la Grèce en mai 2010.

Ce printemps, il a donc été fortement question d'une « restructuration » de plus en plus qualifiée « d'inévitable » de la dette grecque... Mais deux versions ont circulé à ce propos dans un étrange méli-mélo des conséquences potentielles du meilleur remède de cheval auquel il faudra se résoudre à faire appel en définitive... D'une part, celui d'un réajustement des exigences de remboursements, encadré par de nouveaux dispositifs d'austérité et des ventes de biens d'État (50 milliards de privatisations). D'autre part, celui que le préposé de la Commission européenne pour les questions financières, Olli Rehn, a estimé potentiellement « dévastateur », puisqu'il s'agirait alors d'imposer aux créanciers une décote plus ou moins drastique sur le capital (*haircut*). De plus, les banques françaises et allemandes sont, à des degrés divers, impliquées dans cette affaire

de dette souveraine. Le seul secteur français était exposé, semble-t-il, à plus de 56 milliards d'euros fin 2010. C'est pourquoi, au moment où nous rédigeons, on semble s'orienter vers une restructuration « light », même si l'accord n'est pas encore ficelé et si l'opposition menée par la *Nouvelle démocratie* d'Antonis Samaras pense aux prochaines élections législatives avant tout, refusant de s'engager. D'ores et déjà (ce qui est mauvais signe), les dépôts des particuliers fondent dans les banques grecques.

Quoi qu'il en soit, la seule vraie question est désormais de savoir dans quelle mesure et selon quelles modalités la Grèce va pouvoir se maintenir dans la zone euro. La décision ne saurait tarder. À cet égard, le Conseil européen des 23 et 24 juin aura une importance décisive. Plus le temps passe, en effet, plus le prix à payer sera douloureux et plus les rumeurs qui ont commencé à circuler à propos d'une éventuelle sortie de la Grèce de l'euro prendront consistance.

L'Irlande sur la sellette

Parallèlement à la gravité de la crise grecque, celle de l'Irlande qui l'oppose d'ailleurs, quant aux remèdes envisagés, à certaines exigences de l'Union européenne, a été pratiquement passée sous silence ces derniers mois. Malgré les efforts consentis, la dette irlandaise continue de gonfler, le chômage a explosé, frappant plus de 14 % de la population active. Et surtout, le gouvernement de Dublin n'est toujours pas parvenu à boucler un accord avec ses partenaires de l'eurozone, pour la mise en train du plan d'aide de 85 milliards d'euros, décidé en novembre 2010, en échange d'une augmentation de l'impôt sur les sociétés. La France et l'Allemagne, notamment, demandent que le taux d'imposition irlandais, de loin le plus bas de la zone euro, soit révisé en la circonstance. L'absence d'une coordination fiscale, en dehors de la TVA, est l'une des faiblesses criantes constatées de l'Union économique et monétaire européenne. Le taux nominal de l'imposition des sociétés est de 34,4 % en France; 27,5 % en Italie; 25,5 % aux Pays-Bas, en Autriche, au Portugal; 15,8 % en Allemagne et 12,5 % en Irlande. La Commission européenne voudrait bien, au minimum, harmoniser l'assiette de l'impôt sur les sociétés.

Dublin préfère en rester à la pratique d'un dumping fiscal qui ne dit pas son nom mais, en l'occurrence, sert les intérêts irlandais. Elle demande, au surplus, à l'Union européenne de réviser à la baisse les taux d'intérêt du prêt accordé à l'Irlande, comme cela a été le cas avec la Grèce en mars. De plus, la presse financière estime que le gouvernement de Dublin pourrait avoir besoin d'un « renflouement » complémentaire à la mi-2013!

Une seule consolation pour la verte Éire: la croissance devrait être de retour cette année, après trois années d'absence, tandis que, coup sur coup, la reine d'Angleterre et le président des États-Unis sont venus lui rendre visite. La première pour enterrer protocolairement les querelles du passé. Le second parce qu'il s'est découvert un lointain ancêtre à Moneygall, attirant une foule de 25 000 personnes lors de son passage dans la capitale gaélique. De quoi faire oublier, quelques instants durant, l'austérité ambiante, l'endettement, les déficits publics et surtout une dette bancaire qui se chiffre à 70 milliards d'euros, exigeant un plan de restructuration sous la tutelle de l'État gaélique. La Banque centrale européenne a décidé de continuer à accueillir de la dette souveraine irlandaise. La recapitalisation bancaire est prise d'ailleurs en compte dans les projets d'aide de l'Union européenne. Mais, à propos, l'Oncle Sam pourrait-il, à son tour, faire la sourde oreille, si on le priait de mettre également la main à la poche?

Le « Club Med » ibère

La chancelière Angela Merkel n'a pas pris, de son côté, beaucoup de gants pour faire comprendre le 17 mai, lors d'une réunion de la CDU, à ses partenaires méditerranéens grecs, espagnols et portugais, qu'il ne peut y avoir longtemps deux poids et deux mesures dans une Union européenne de plus en plus sollicitée de venir en aide aux pays ensoleillés qui lézardent au sud du vieux continent.

« Il faudrait, a-t-elle dit en substance, qu'on ne parte à la retraite plus tôt qu'en Allemagne, que tous fassent un peu les mêmes efforts [...]. Nous ne pouvons pas avoir une monnaie commune et certains avoir beaucoup de vacances et d'autres peu. À la longue, cela ne va pas. Nous ne pouvons pas simplement être solidaires et dire que ces pays peuvent continuer comme si de rien n'était. »

Ces propos crus ont, paraît-il fortement déplu aux sociaux-démocrates et aux Verts, de même qu'ils sont contestés par certains économistes s'abritant derrière les statistiques de l'OCDE, mais, de fait, ils traduisent un sentiment de lassitude outre-Rhin dont nous devons prendre acte, même si, comme c'est le cas en Grèce, en Irlande et désormais au Portugal, il n'est jamais agréable de voir son pays placé sous tutelle. Car il s'agit bien d'une tutelle quand l'aide financière requise nécessite non seulement l'accord des gouvernements mais aussi celui des partis d'opposition, surtout si, comme c'est le cas sur les rives du Tage, une aide de 78 milliards d'euros sur trois ans négociée par le socialiste José Socratés est, en principe, décidée juste avant des élections législatives et que le parti social-démocrate de Pedro Passos Coelho positionné au centre-droit lusitanien (mais aussi de José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, même s'il est

par définition en congé de parti) était donné largement gagnant le 5 juin depuis le début du mois de mai dernier.

En fait, les Portugais ont obtenu un traitement moins sévère qu'en Irlande et, surtout, qu'en Grèce : pas de coupes annoncées, pour le moment, dans la fonction publique mais un gel des salaires en 2012 et 2013 ; pas de réduction du salaire minimum, mais des contractions de dépenses de santé ; une limitation nouvelle de l'assistance financière aux chômeurs ; une hausse de la fiscalité directe et de la fiscalité indirecte ; des réformes dans les entreprises publiques et le secteur bancaire, etc.. Le retour de la croissance est prévu en 2013.

Signe des temps, c'est un gouvernement socialiste portugais qui, à l'instar du gouvernement socialiste grec, a dû accepter un programme de privatisations et d'ouvrir des pans entiers d'une économie jusqu'ici encore considérée comme trop protégée à la concurrence, malgré les réglementations communautaires.

- L'Espagne voisine a pu encore échapper à tout dispositif de sauvegarde de l'Union européenne. Son taux d'endettement (60 % en 2010) est de 20 % moins élevé, grosso modo, que celui de la France, mais ses déficits publics font problème et surtout le fléau du chômage y sévit à un niveau record, frappant de manière privilégiée les jeunes (45 % des 16 à 25 ans seraient concernés). D'où les manifestations des *indignados* de la Puerta del Sol à Madrid qui s'interrogent sur leur avenir, et se sont mobilisés dans la capitale ainsi que dans une cinquantaine de villes espagnoles, selon des procédures désormais familières aux tenants de la génération Facebook et Twitter.

Les élections locales et régionales du 22 mai ont durement frappé le PSOE au pouvoir et avantagent d'ores et déjà notablement l'opposition de centre-droit du parti populaire qui s'en est ouvertement pris, en la circonstance, aux autonomies régionales, dans la perspective des élections générales prévues en 2012. Ce qui n'a pas empêché une coalition classée « séparatiste » d'emporter plus de 25 % des suffrages exprimés au Pays basque et en Navarre. Bildu s'est désolidarisée des violences de l'ETA et serait désormais en mesure de contrôler huit à neuf dizaines de municipalités d'Euzkadi. Ainsi va la démocratie ! Tirée à hue et à dia, elle avance (ou recule) le plus souvent en zigzag.

Une Europe introvertie

Dans la pratique, l'Union européenne donne le sentiment de ne plus constituer, contrairement à différentes étapes de son parcours depuis mai 1980, un véritable pôle d'attraction, alors que, imperturbablement,

comme un tour d'horizon cursif de l'actualité permet de l'observer, les pays qui la constituent vivent les péripéties de leur vie politique de manière introvertie. Il existe une bulle bruxelloise (avec ses satellites luxembourgeois, strasbourgeois ou d'une autre origine, selon les circonstances), mais ce qui se passe dans l'eurosphère (y compris, au sein du Parlement européen ou même dans les groupes qui se proposent de capter l'attention publique, comme le *Spinelli Group*) demeure très éloigné de ce qui motive l'attention politique et populaire dans les états de l'Union. C'est cette distanciation qui nous préoccupe de plus en plus.

- *En Allemagne*, 2011 est une année électorale puisqu'on vote dans sept des seize États-régions. Fukushima aidant, la montée en puissance des *Grünen* est partout observable : le 29 février, le SPD l'a emporté à Hambourg, mais les Verts ont progressé. Le 28 mars, les Verts sont entrés au parlement régional de Magdebourg, même si la coalition sortante (SPD et CDU) peut continuer à gouverner la Saxe-Anhalt. Ils ont progressé, le 22 mai à Brême, mais c'est surtout le camouflet qu'ils ont infligé à Angela Merkel, dans le riche Bade-Wurtemberg, le 27 mars dernier, qui a retenu l'attention quand, du même coup, ils ont mis fin à 58 ans de règle du centre-droit (CDU-FDP). En Rhénanie-Palatinat, la prééminence du SPD associé aux Verts demeure. La vague verte est inégale d'un Land à l'autre, mais elle est bien réelle. Le scrutin prévu à Berlin cet automne sera d'autant plus significatif dans la perspective des élections fédérales de 2013, alors que, par ailleurs, le parti libéral, actuellement allié à la CDU, ne cesse de reculer dans les sondages et les scrutins. Mme Merkel est-elle, pour autant, victime de l'usure du pouvoir dans une Allemagne où les fidèles de la cause européenne, tel Joschka Fischer pour les Verts et Wolfgang Schäuble pour la CDU, s'affirment aujourd'hui rarement avec le même éclat. Son récent virage à propos de l'énergie nucléaire tend à prouver le contraire... En septembre 2010, son gouvernement prolongeait de douze ans l'activité de ses centrales nucléaires qui fournissent à peu près 28 % de l'électricité outre-Rhin. Le 12 mars, au lendemain du désastre de Fukushima, la chancelière se voulait rassurante quant à la sécurité des centrales nucléaires allemandes, tout en annonçant deux jours plus tard un moratoire de trois mois sur leur prolongation, alors que les Verts et les sociaux-démocrates réclamaient, plus que jamais, l'abandon total du nucléaire. Les élections du Bade-Wurtemberg où se trouve précisément une centrale implantée en 1976, paraissent avoir été déterminantes.

Décrétant que « les événements du Japon » ont bouleversé la donne, la poussée électorale des Verts aidant, le 30 mai, la chancelière annonçait l'abandon du nucléaire en 2022 (les sept centrales les plus anciennes étant

mises hors tension), au profit d'énergies alternatives (certaines traditionnelles, comme le gaz, l'électricité et le charbon; d'autres, dans le vent, à partir d'éoliennes, sans parler d'autres technologies et des dispositions de nature à réduire la consommation d'énergie ou d'accentuer l'isolation thermique). Parallèlement, nous avons appris que la Suisse fermera progressivement ses cinq centrales nucléaires d'ici 2031 et que l'Italie avait décidé, en avril, d'abandonner son programme de retour au nucléaire, arrêté en 1987...

Au sein de l'Union européenne, la France fait aujourd'hui figure d'exception, avec une production électrique à plus des trois quarts nucléaire, suivie de la Belgique (51,7 %) et de certains pays nordiques et d'Europe centrale.

En matière d'énergie, malgré les apparences, depuis l'enterrement de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et, pratiquement, d'Euratom, il n'y a jamais eu de politique, même partiellement intégrée dans ce domaine pourtant clé. Nous avons connu des réactions similaires en débandade, dans les années 1970, à propos des hydrocarbures. La France, pour sa part, n'a demandé l'avis de personne pour s'engager (sans la moindre consultation populaire) sur la voie qu'elle a choisie. Ce cavalier seul, nous le retrouvons maintenant dans une situation où certains éditoriaux de presse quotidienne prédisent un grand avenir aux centrales nucléaires françaises susceptibles d'apporter leur concours dans le cadre d'une politique de bon voisinage, en matière d'éclairage et de chauffage... Est-ce la raison pour laquelle l'EDF augmente très régulièrement les factures d'électricité des consommateurs français?

- *En Italie*, autre pays fondateur de l'Europe communautaire, on vient de célébrer, les 150 ans de l'unité nationale, même si le contexte du moment ne s'y prête guère. Les frasques berlusconiennes aidant, le « Rubigate » se confondant difficilement avec le Risorgimento, Berlusconi, malgré des procès multiples et divers intentés à jets répétés, et ce qu'on a pu lire ou écrire sur les soirées « *bunga bunga* » qu'il a initiées, a pu jusqu'à présent, tenir la rampe en se maintenant face à une opposition qualifiée de « disparate » et « intermittente ». Son gouvernement, il est vrai, ne comprend pas moins, pour l'heure, de 53 ministres et secrétaires d'État, pour répondre à de savants dosages.

Cependant, l'échec berlusconien et par voie de conséquence de ses amis de la Ligue du Nord en mal d'une imaginaire république de « Padanie », à l'occasion des élections municipales et locales en mai dernier, a fait perdre au Cavaliere son fief historique: Milan. De même, l'échec du candidat berlusconien à Naples face à un ancien magistrat présenté par le « parti des

valeurs » d'Antonio di Pietro s'est accompagné de défaites comparables à Trieste et Cagliari. Au total, l'opposition qui l'avait emporté à Turin et Bologne dès le premier tour, s'est assurée le contrôle des trois quarts des villes de plus de 15 000 habitants, soumises aux élections. Cependant si l'anti-Berlusconisme a fait recette en Italie, grâce à des débauchages politiques dont il a le secret, le premier ministre italien avait encore réussi, début mai, à renforcer sa majorité à la chambre des députés.

- *En France*, la classe politique et tout ce qui tourne autour, ne pense plus déjà qu'aux élections présidentielles de 2012. L'hôte actuel de l'Élysée ne cessait de reculer dans les sondages, mais voici que, soudainement, son principal adversaire putatif, Dominique Strauss-Kahn, a basculé dans la trappe de la petite histoire à la suite d'un scandale sexuel d'une telle amplitude que les Américains n'ont pas hésité, sans doute, en souvenir du *Watergate* de Nixon et du *Monicagate* de Clinton, à qualifier de « DSKgate ». L'événement, survenu le 14 mai dernier, a fait le tour du monde avec une rapidité et une abondance de détails et de commentaires inusités dans les jours qui ont suivi, conduisant un directeur général du Fonds monétaire international, par ailleurs grand favori des sondages en vue des élections présidentielles françaises de 2012, à être jeté dans la prison new-yorkaise de *Rikers Island*. Pour l'achever politiquement, les attaques sur le train de vie n'ont pas tardé à abonder, en attendant les rebondissements et le verdict d'une très longue et coûteuse procédure judiciaire. Quoi qu'il en soit, des suites de cette lamentable histoire, le personnage incriminé n'en avait pas moins rendu des services généralement appréciés à la tête du FMI, pour sa participation efficace au sauvetage d'une économie mondiale frappée de plein fouet par la crise très peu de temps après sa nomination, à l'instigation de Nicolas Sarkozy, en 2007. Son remplacement par Christine Lagarde, actuel ministre français des finances, aurait l'avantage de permettre d'entrée de jeu à une personnalité européenne qui maîtrise les dossiers de la mondialisation de prendre le relais. Mais, elle n'est pas la seule... C'est pourquoi elle a été immédiatement proposée par Paris. L'attitude des grands émergents sera, en définitive, déterminante si aucune procédure nationale ne vient compliquer l'affaire.

Pour sa part et en propre, la France fabrique des bébés comme jamais (avec 828 000 naissances en 2010, elle vient de dépasser le cap des 65 millions d'habitants); elle soigne aussi ses apparences dans ce qu'il reste du monde francophone (les affaires ivoiriennes que nous ne pouvons qu'évoquer au passage et sur lesquelles, cependant, il y aurait beaucoup à dire); elle parfait sa départementalisation grâce à la petite île comorienne de Mayotte à 97 % musulmane, et qui a opté pour la République française au

cœur des eaux du canal de Mozambique. Mais surtout, la crise de l'euro aidant, la France se montre plus attentive qu'elle ne le fut jusqu'ici aux variations sur un même thème de ses souverainistes de droite, de gauche, de nulle part et d'ailleurs, à grands coups de trompes populistes : l'euro, au gré des humeurs du moment, sert d'exutoire et de défouloir aux malaises de l'hexagone républicain, nettement plus, en tout cas, que les avatars du « bouclier fiscal ».

- *En Belgique* voisine, toujours pas de gouvernement national (là-bas, on dit « fédéral ») depuis plus d'un an, puisque les élections législatives se sont déroulées le 13 juin 2010, mais que la coalition menée par le chrétien-démocrate flamand Yves Leterme est toujours en place, pour « expédier les affaires courantes » depuis le 22 avril de la même année. Ce dernier a installé le provisoire dans la durée. Toutes les personnalités chargées par le roi Albert II d'une mission d'information ou de formation, se sont cassées les dents sur la question des communes « à facilités », à majorité francophone, de la périphérie bruxelloise et sur celle, également, d'un système de sécurité sociale et de retraites dont les Flamands ne veulent plus entendre parler en raison des transferts financiers qu'ils récuse. Le président autonomiste de la N-VA, en fait indépendantiste, Bart De Wever, a le vent en poupe en Flandre et bloque toute avancée conciliatrice des autres partis néerlandophones, notamment des démocrates-chrétiens. Compromis devient synonyme de compromission, à leurs yeux. Peu à peu, le sentiment prévaut qu'une partition de la Belgique apparaît inévitable. Pour s'y préparer, le 4 avril dernier, les francophones ont cru devoir créer une « Fédération Wallonie-Bruxelles », encore toute symbolique. Cependant, le temps passant, l'agence de notation financière Fitch Ratings a déclassé la note de la Belgique, le 23 mai dernier. Elle n'est plus « stable », mais « négative », l'avenir de l'État belge finissant par inquiéter, même si la situation économique du pays demeure honorable. Le déficit public devrait, en effet, être inférieur aux fatidiques 3 % en 2012, après avoir atteint 4,8 % en 2010, avec une croissance qui se rapprocherait de 2 % en 2011... Oui, mais également, avec une dette publique élevée proche des 100 % du PIB.

- *Le Royaume-Uni* enfin, nous l'avons vu, traverse des jours difficiles et n'a rien à envier, par exemple, à un pays membre de la zone euro, comme la France. La Banque d'Angleterre, malgré la baisse de la livre, se montre, elle-même, plutôt pessimiste à court terme, d'autant que la cure d'austérité décrétée par le premier ministre conservateur, David Cameron, suscite des effets inflationnistes. Seule note distrayante dans cet univers morose, le mariage en grande pompe de William, prince de Galles, avec la roturière (de charme) Catherine Middleton, à Buckingham Palace, le 22 avril. Le

respect du rituel a marqué le traditionnel cérémonial sur lequel a veillé le Lord chambellan et auquel est resté attaché le peuple pragmatique, empirique, flegmatique... et pour tout dire, resté profondément britannique.

Les élections locales de mai dernier, méritent, cependant, une mention particulière dans la mesure où le *Scottish National Party* a emporté à cette occasion une victoire qui peut être qualifiée « d'historique », en enlevant 69 des 129 sièges au parlement d'Édimbourg avec, en perspective 2015, la promesse d'un référendum sur l'indépendance. Ce que confirme la poussée régionaliste observable dans plusieurs pays européens, de même que le développement des populismes dans d'autres États. Les dernières manifestations de cette mouvance étant finlandaises avec le succès électoral remporté par les eurosceptiques du cru, le 17 avril dernier. De 4 % en 2007, le parti des « Vrais finlandais », comme il s'apprécie lui-même, a atteint 19 % des voix à l'issue des élections législatives du 17 avril dernier, juste derrière les conservateurs et sociaux-démocrates. Signe des temps!

Schengen : ni passoire, ni forteresse

La présidence hongroise de l'Union européenne s'achève dans un climat atone, tandis que, pour le deuxième semestre, se profile à l'horizon des espaces communautaires une présidence polonaise axée sur leur sécurisation alimentaire, énergétique et militaire.

L'une des conséquences des « événements » survenus en Afrique du Nord récemment a été, effectivement, de provoquer une vague migratoire insolite : au moins quatre dizaines de milliers de Tunisiens et, entre autres, de Libyens, fuyant leur pays en guerre, s'efforçant de gagner sur des barcasses d'un autre âge le littoral européen le plus proche, pour tenter leur chance notamment en débarquant sur l'île de Lampedusa, au sud de la Sicile.

Les iliens déstabilisés et inquiets ont appelé le gouvernement de Rome à réagir, pour dire et redire au palais Chigi que son devoir était de les en débarrasser en leur ouvrant les portes de terres d'accueil moins confinées : l'Italie, bien sûr, mais au-delà les pays voisins également membres de l'Union européenne considérée comme un « espace sans frontières ». Les habitants de la péninsule ont mal apprécié, à leur tour, ce soudain afflux de populations maghrébines. La Ligue du Nord qui assume un rôle politique primordial dans les régions septentrionales italiennes affiche une xénophobie impétueuse et pourrait défaire sans coup férir l'équilibre instable du gouvernement Berlusconi. L'actuel ministre de l'intérieur Roberto Maroni, fidèle disciple du leader nordiste, Umberto Bossi, est allé jusqu'à poser la question du maintien de l'appartenance de son pays à l'Union européenne,

si les partenaires voisins, parmi lesquels en premier lieu, la France où vivaient déjà 600 000 personnes d'origine tunisienne, ne prenaient pas leur juste part de la charge représentée par l'arrivée quasi incessante, des enfants du « printemps arabe » sur le littoral italien.

La parade a d'ailleurs été très vite trouvée par le gouvernement du Cavaliere, en décidant d'accorder des permis de séjour temporaires aux nouveaux arrivants, sans déroger pour autant à la réglementation de Schengen codifiant la libre circulation des personnes dans les pays de l'Union européenne qui y souscrivent, en contrepartie de contrôles aux frontières extérieures de la zone. Les choses se sont gâtées, cependant, quand la préfecture des Alpes-Maritimes a suspendu la circulation des trains entre la France et l'Italie à la gare frontière de Vintimille, le 17 avril, visant un convoi ferroviaire baptisé « train de la dignité », comprenant trois centaines de migrants tunisiens et de militants des droits de l'homme, pour les refouler sur le territoire italien. L'Italie a formellement protesté et l'a fait savoir par le truchement de Franco Frattini, tandis que son collègue français de l'Intérieur, Claude Guéant arguait du bon droit des autorités françaises. De son côté, la Commissaire européenne en charge du dossier, Cecilia Malmsström, a admis devant la presse « qu'apparemment » les Français, étaient en droit de prendre de telles dispositions, la convention de Schengen ayant prévu la possibilité d'édicter des mesures suspensives dérogatoires dans certaines situations, par exemple quand le maintien de l'ordre public est en cause.

Une rencontre Berlusconi-Sarkozy prévue de longue date à Rome, le 26 avril a permis une « franche explication » sans pour autant régler le différend, mais les a incités à adresser une lettre conjointe au président de la Commission européenne, M. Barroso, pour lui demander de mieux définir les circonstances dans lesquelles des contrôles internes aux frontières internes de pays de la zone Schengen pourraient s'imposer.

Le 4 mai, la Commission européenne a fait parvenir la « communication » attendue d'elle en rappelant que les clauses de sauvegarde actuellement en vigueur avaient déjà été utilisées, par exemple, à l'occasion de grands événements sportifs par plusieurs pays membres de la zone. La Commission propose que désormais, les contrôles puissent être étendus pour deux raisons supplémentaires : « la défaillance » constatée d'un pays membres aux frontières extérieures de l'espace européen et dans des « circonstances inattendues » propices à une pression migratoire « forte ». Mais, en contrepartie, souligne Bruxelles, le renforcement des frontières extérieures de l'Union européenne devra être pris en sérieuse considération, grâce à un renforcement des moyens mis à la disposition de l'agence

Frontex créée à cet effet et une refonte significative des législations sur le droit d'asile. Ce qui signifie, d'une part, des moyens financiers accrus pour l'agence, d'autre part, plus de compétences attribuées à la Commission afin de lui permettre de surveiller l'application de « l'acquis Schengen » et d'accentuer la prévention de l'immigration illégale, en particulier dans le bassin méditerranéen aux frontières de la Grèce et de la Turquie jugées particulièrement poreuses.

L'avant-projet de la Commission Barroso sera soumis au Conseil européen (des chefs d'État et de gouvernement) des 23 et 24 juin. En outre, si un remaniement de textes législatifs s'avérait nécessaire, les États devront se prononcer à la majorité qualifiée en codécision avec le Parlement européen.

Le groupe de Schengen n'a jamais eu pour finalité d'édifier une Europe forteresse, mais, inversement, les règles édictées par ses initiateurs n'ont pas vocation, pour autant, à transformer la zone de libre circulation européenne en espace ouvert à tous les vents du large. Les accords du même nom ont vu le jour le 14 juin 1985 dans un petit village frontalier luxembourgeois. Les pays fondateurs comprenaient la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas (déjà réunis au sein du Benelux), ainsi que la France et l'Allemagne fédérale. Ce groupe de bon voisinage avait l'intention de réaliser entre un certain nombre d'États pionniers de la construction européenne une zone de libre circulation des personnes, telle que le traité de Rome de 1957, instaurant la communauté économique européenne, l'avait déjà prévue dans les textes mais qui ne s'était jamais incarnée en pratique dans le cadre communautaire, le Royaume-Uni y étant défavorable. La libre circulation des personnes supposait, pour pouvoir être effective, l'acceptation d'une action organisée contre l'immigration clandestine, l'édification progressive d'un droit d'asile européen, une lutte concertée contre la criminalité grâce à l'édification d'un système d'information paneuropéen (en l'occurrence, une véritable banque de données aujourd'hui installée à Strasbourg et connectée aux fichiers informatiques nationaux) ainsi que la répression, selon des normes communes, des trafics de drogue.

La mise en application de la convention de Schengen en bonne et due forme, intégrant l'ensemble des pays fondateurs de l'Europe communautaire puis rejoints par l'Espagne et le Portugal a fini par débiter en 1995 et 1996 avec la suppression des contrôles aux frontières internes des États membres. Son élaboration fut particulièrement laborieuse, mais elle a fini par s'appliquer dans les nouveaux pays de l'Union européenne, à trois exceptions près.

Pour autant, l'Union n'a pas encore, à mon sens, de politique unique en matière de flux migratoires. Chaque État reste libre d'agir dans la limite des concertations d'usage et d'engagements mutuellement consentis, mais qui peuvent être diversement interprétés, avec des chocs en retour, comme les événements de Lampedusa viennent encore de le démontrer. Au surplus, l'Union, dont le champ d'action n'a cessé de s'étendre, est confrontée à des problèmes d'une nouvelle dimension.

La Commission européenne proposera donc à l'occasion du Conseil européen des 23 et 24 juin, une politique commune en matière d'asile pour 2012 et l'adoption d'une nouvelle politique de voisinage. Elle veut installer des « partenariats pour la mobilité » avec les pays situés à des limites à l'est comme au sud de l'espace communautaire. Ces partenariats devraient, selon les premières communications, concerner au premier chef la Tunisie, le Maroc et l'Égypte. En conséquence, toujours selon la Commission, le budget affecté au voisinage devrait être porté, pour la période 2011-2013, de 5,7 à 6,9 milliards d'euros. En la circonstance, les bonnes intentions ne suffisent pas. Seule, l'opérationnalité des décisions retenues par les États membres de l'Union, y compris ceux qui, pour des raisons diverses (les cas du Royaume-Uni, de l'Irlande, de Chypre, ainsi que de la Bulgarie et de la Roumanie) ne sont pas, ou pas encore, engagés dans le processus de Schengen, devrait permettre d'apprécier si l'Union européenne a tiré la leçon qui s'impose des récents événements survenus au Maghreb et en Orient.

Quid de l'Union européenne ?

L'Union, d'une manière plus générale, attend les conclusions du Conseil européen des 23 et 24 juin pour savoir sur quel pied elle sera invitée à danser. En principe, les 27 se sont mis d'accord le 11 mars sur les grandes orientations d'un nouveau pacte sur l'euro, sur les capacités effectives de prêts à hauteur de 440 milliards d'euros, au titre du FESF (Fonds européen de stabilité financière) et sur le mécanisme européen de stabilité qui à partir de 2013, devrait lui succéder avec une dotation de 500 milliards d'euros. Ces dispositifs devraient être confirmés. Par contre, un certain nombre de dossiers majeurs, et non des moindres, demeurent sur la table...

Celui, en particulier de la dotation budgétaire de l'Union qui représente à peine 1 % *de facto*, du revenu national brut des États membres, alors que le plafond budgétaire a été fixé à 1,24 % au plan européen. Celui, également, de la nature du financement du budget de l'UE. Actuellement, contrairement à de précédentes périodes de la vie communautaire, les

contributions nationales financent près de 80 % du budget, les ressources propres subsistantes provenant des droits de douane et des prélèvements agricoles.

Au Parlement européen, plusieurs groupes ont avancé des propositions concrètes (TVA européenne, taxe sur les émissions de CO², taxe sur les transactions boursières, etc.) compensables par un « renforcement des synergies entre budgets nationaux et budget européen » ; ce qui devrait effectivement pouvoir se faire, mais reste à démontrer, la création de ressources propres européennes ne devant pas avoir comme conséquence l'augmentation de la pression fiscale sur les citoyens. Des propositions de la Commission sont attendues, mais les principaux États de l'Union et les « contributeurs nets » au budget communautaire se montrent carrément hostiles au projet, pour une raison évidente : il s'agit pour eux de tenir en laisse les financements communautaires.

Pour l'exercice 2012, la Commission s'était crue autorisée à présenter un projet de budget en augmentation de 3,7 % en crédits d'engagement par rapport à 2011. Celui-ci a été retoqué, l'Allemagne, la France, la Finlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni plaidant en faveur d'un gel budgétaire pur et simple jusqu'en 2020, même s'il s'agit des crédits de recherche ou de ceux affectés aux fonds structurels et au fonds de cohésion. Disons le carrément, nous ne croyons pas, dans le climat politique actuel, à une avancée tant soit peu significative qu'il s'agisse de la masse budgétaire disponible pour la construction européenne ou de la nature de cette masse budgétaire. Les capitales européennes ont d'ailleurs qualifié « d'inacceptables » en période d'austérité, les propositions de Bruxelles. Dans le domaine de l'Union économique et monétaire, la crise ayant révélé les insuffisances criantes de l'Union économique, la Commission identifie les chantiers prioritaires pour relancer le marché intérieur.

Pour la zone euro, les députés européens ont proposé la création d'un système d'euro-obligations. De même, que la Commission a vu dans la définition de l'adoption d'un emprunt obligataire européen un moyen destiné à financer de grands projets communs et donc à favoriser des développements, de la croissance. L'idée de faire appel à des emprunts obligataires européens a été rejetée par divers pays partenaires, manifestement peu désireux de partager les risques avec des pays comme la Grèce, le Portugal, etc. Jusqu'ici, à notre connaissance, le ministre belge des Finances, Didier Reynders, est le seul à avoir demandé à ses partenaires de reconsidérer le projet, précisément dans le but d'aider certains pays à surmonter la crise de la dette.

L'Union de 2011 incarne la fragilité politique. Récemment encore, Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne, dont le mandat se termine, avait tiré à sa façon les leçons de la tempête qui a secoué la zone euro, en faisant savoir que l'actuel fédéralisme monétaire devrait être complété par un fédéralisme budgétaire. La formule a semblé heureuse et l'un des gourous du *Financial Times*, Martin Wolf, qui publie chaque semaine un article bien senti dans *Le Monde* a paru reprendre l'idée au vol en titrant son « papier » sur cinq colonnes « *Zone euro: se fédérer ou périr* ». C'est pourquoi J.C. T. a pu surprendre quand, recevant le prix Charlemagne à Aix-la-Chapelle, il a lancé l'idée d'un « ministère des Finances de l'Union européenne », qui serait appelé à s'incarner dans une « *confédération d'États souverains d'un genre complètement nouveau* », mais au sein de laquelle cependant « *on pourrait imaginer que les autorités européennes aient un droit de veto sur certaines décisions économiques* ».

Qu'est-ce à dire? Un nouveau mariage des genres et des mixages institutionnels existants?

Déjà, nous avons commencé à expérimenter, en vertu du traité de Lisbonne, le curieux attelage à trois têtes que compose désormais le président de la Commission européenne, la présidence permanente du Conseil européen et la Haute représentante qui dirige le service européen de l'action extérieure de l'Union sans avoir, tant s'en faut, des prérogatives vraiment ministérielles, mais qui est, en vertu de son statut, vice-présidente de la Commission Barroso. Un tel dispositif, au plus haut niveau de l'Union sert-il l'image que se font de l'Union, nos concitoyens européens? La « gouvernance » (un terme à la mode) de l'Europe en formation, sans véritable gouvernement aisément repérable est une source, aujourd'hui, de flou artistique et de confusion politique. On attend donc, de Jean-Claude Trichet un schéma explicatif plus en conformité avec les normes reconnues du droit international public, au terme d'un mandat apprécié à la barre de la Banque centrale européenne, en attendant que Mario Draghi, gouverneur de la Banque d'Italie (mais aussi, ancien vice-président de Goldman Sachs) ne lui succède officiellement en novembre prochain à Francfort.

Le rébus institutionnel de la construction européenne a des limites, notamment dans les urnes, à l'occasion des élections au suffrage universel. Nous ne sommes pas, en effet, seulement plongés dans un « monde asymétrique », comme l'a dépeint encore récemment l'ancien (mais toujours) écouté conseiller de Jimmy Carter, en l'occurrence Zbigniew Brzezinski, mais dans une Union européenne qui ne parvient pas à se qualifier elle-même. Est-ce le résultat qu'ambitionnaient pour celle-ci les pères fondateurs, au-delà de la réconciliation franco-allemande, des premiers

vagissements du « marché commun », de la fin de la guerre froide et de l'édification d'un embryon de communauté de destin? Permettez-nous d'en douter, car le monde, sous l'effet de révolutions technologiques et démographiques successives, avance plus vite que nous ne sommes encore en mesure de faire, à pas comptés et en prenant notre temps, en Europe même.